

COMITÉ DES FINANCES

Compte rendu de la réunion du 2 février 2016

Bureau national de l'ACEP

PRÉSENTS : E. Tremblay (présidente de l'ACEP) S. Maguire
N. Giannakoulis (président) A. Picotte
C. Vezina (d.g. des opérations p.i.) S. Wensink (agente des finances)
M. Courty (adj., paye et comptabilité) W. Fan
L. Griffin (coordonnatrice, achats) C. DesRochers

Invité : D. Blain

Absents : A. Butler, I. Borré (directrice des opérations), K. Chao

La réunion commence à 16 h 5.

1a. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par S. Maguire :

« Que l'ordre du jour soit adopté. »

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

1b. Compte rendu de la réunion du 12 janvier 2016

Il est proposé S. Maguire et appuyé par W. Fan :

« Que le compte rendu de la réunion du 12 janvier 2016 soit adopté. »

Pour = 5; contre = 0; abstention = 1

Résolution adoptée à l'unanimité

1c. États financiers de décembre 2015

On mentionne que le CEN a adopté la résolution transmise et que celle-ci a été ajoutée aux états financiers. Pour l'heure, il reste 52 000 \$ dans le Fonds de prévoyance du CEN. D'après les chiffres de la prévision de fin d'année, tout semble bien se présenter.

Il est proposé par A. Picotte et appuyé par E. Tremblay :

« Que les états financiers de décembre 2015 soient adoptés. »

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

3a. Suivi des recommandations du Comité des finances

Aucune.

3b. CEN – Décisions financières

Il est convenu de transférer des sommes du Fonds de prévoyance de l'exécutif afin de couvrir les déficits suivants :

- Frais professionnels — SP	50 000 \$
- Frais professionnels — imposition	30 000 \$
- Consultants	15 000 \$

Il est également convenu d'aller de l'avant en ce qui concerne les trois options de structure progressive des cotisations. Un envoi sera fait le 9 ou le 10 février afin de donner aux membres l'information relative à l'AGE du 25 février 2016.

E. Tremblay précise que le CEN a discuté la façon de définir les paramètres du fonds de défense et de grève.

S. Maguire demande si le Comité des finances sera appelé à se prononcer au sujet de ces paramètres.

E. Tremblay répond que le Comité des Statuts et Règlements amorcera les discussions, et que le CMMP et le Comité des Finances seront ensuite invités à donner leur avis sur le texte.

3c. Budget

S. Wensink recommande de fixer les dates et heures pendant la semaine du 21 mars 2016. M. Courty va créer un sondage avec l'outil Doodle et le soumettra au Comité des finances pour qu'il lui fasse connaître ses préférences.

4a. Examen de l'analyse opérationnelle

D. Blain signale que l'ACEP néglige de faire précéder ses achats d'une analyse opérationnelle en bonne et due forme.

Il ajoute que le contrat intervenu avec TUC devrait être scruté et que l'ACEP devrait se renseigner sur d'autres entreprises pour être à même d'établir des comparaisons.

D. Blain pense que les dépenses d'impression de l'ACEP sont trop élevées et qu'il serait indiqué d'étudier la possibilité de recourir à une imprimante de groupe et à un système de carte d'accès. Il affirme qu'une telle mesure générerait des économies annuelles de 10 000 \$.

D. Blain pense que l'ACEP devrait louer du matériel de vidéoconférence avant d'en acquérir afin de mieux cerner ses besoins.

4b. Chèques du mois de décembre 2015

Les chèques du mois de décembre 2015 sont examinés.

5. Confirmation de la prochaine réunion.

À confirmer par l'intermédiaire de Doodle.

Date

N. Giannakoulis (président)